

PROCÈS-VERBAL

La 18^e assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire Desjardins de Gatineau tenue à distance, le lundi 17 avril 2023, à 18 h 30.

Membres du conseil d'administration

Yves Geoffrion, président
Lise Turcotte Bertrand, vice-présidente
Dave Beaumont Vaillancourt, secrétaire
Sabrina Poirier, administratrice
Mélanie Duciaume, administrateur
Catherine Fraser, administratrice
Josée Desjardins, administratrice
Jacqueline Frenette, administratrice
Jean-François Tassé, administrateur
Alain Talbot, administrateur
Nicolas Leclerc, administrateur

Ressources de la direction générale

Éric Charron, directeur général
Luc Modery, directeur soutien à la direction générale
Lynne Houle, adjointe à la direction générale
Nicolas Lamoureux Horic, conseiller en communication

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Monsieur Yves Geoffrion, président, ouvre l'assemblée à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux membres de la Caisse de Gatineau. Il rappelle que la réunion se tient entièrement et exclusivement de façon virtuelle.

Le président présente les administrateurs et les ressources qui l'accompagnent à l'animation et qui sont en soutien :

- Mme Lise Turcotte Bertrand, vice-présidente du conseil d'administration. Elle agira plus tard comme présidente d'élection du fait que le président est candidat.
- Mme Sabrina Poirier, présidente du comité de mise en candidature qui présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidatures ;

- M. Dave Beaumont Vaillancourt, secrétaire d'assemblée qui sera assisté dans ses fonctions par Mme Lynne Houle, adjointe à la direction générale ;
- M. Éric Charron, directeur général
- M. Nicolas Lamoureux Horic, conseiller en communication

Le président précise que ces personnes l'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements. Elles verront notamment à lui faire part des questions, commentaires et propositions, le cas échéant.

Comme indiqué dans l'avis de convocation, le président souligne que le conseil d'administration a choisi de vous offrir cette formule d'assemblée à distance qui implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours suivants l'assemblée. Une votation en différé sera en effet faite pour la répartition des excédents annuels et les ristournes.

C'est aussi lors de cette période que vous pourrez vous prononcer pour l'élection des membres du conseil d'administration

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

À ce moment-ci, le président invite les membres à écouter le message enregistré du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Monsieur Guy Cormier, destiné aux membres réunis en assemblée générale annuelle.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Puisque l'assemblée est tenue à distance, le président demande à M. Nicolas Lamoureux Horic, conseiller en communication, d'expliquer et de préciser les modalités qui faciliteront le bon déroulement des votes en direct et les interactions entre les membres et les intervenants.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Le président reprend la parole et explique qu'il y aura des périodes de votation en direct pour cette assemblée à distance. Ainsi, il recommande de nommer deux personnes scrutatrices, qui sont membres de plein droit et physiquement présentes pour la communication des résultats.

Alors, pour agir comme personnes scrutatrices, le président recommande de nommer :

- Mme Lynne Houle, adjointe à la direction générale
- M. Nicolas Lamoureux Horic, conseiller en communication

Ils pourront agir comme scrutateurs, étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé ce soir. Ils seront chargés de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin que nous puissions vous communiquer les résultats des votes. Les scrutateurs s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Il demande ensuite si quelqu'un propose, si quelque appuie l'adoption de cette recommandation.

Il informe les membres que _____ propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par _____.

Avant de passer au vote, le président demande s'il y a des questions ou des commentaires.

Après la période de votation, la proposition de nommer Mme Lynne Houle et M. Nicolas Lamoureux Horic comme scrutateurs est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Pour le bénéfice de tous les membres, le président demande au secrétaire d'assemblée, M. Dave Beaumont Vaillancourt, de faire la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée.

- 1. Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président du Mouvement Desjardins
- 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
 - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2022
- 3. Retour sur l'année 2022**
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3 Rapport financier
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
- 4. Période de questions**

5. **Propositions soumises au vote**
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4 Élection par votation (vote en différé)
 - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. **Fin de la rencontre et remerciements**
7. **Publication des résultats et levée de l'assemblée**

Le président remercie le secrétaire d'assemblée et demande ensuite si quelqu'un propose, si quelqu'un appuie l'adoption de cet ordre du jour.

Il confirme que _____ propose d'adopter l'ordre du jour et qu'elle est appuyée par _____.

Il demande s'il y a des questions ou des commentaires sur cette proposition d'ordre du jour.

Après la période de votation, l'ordre du jour est adopté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2022

Le président informe les membres que nous procéderons à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue au printemps 2022.

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé en même temps que l'avis de convocation sur le site internet de la caisse. Il précise que, puisque les membres ont eu la possibilité d'en prendre connaissance, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé.

Ainsi, il demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022.

Il confirme que _____ propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 avril 2022 et qu'il est appuyé par _____.

Il demande s'il y a des questions ou des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée de 2022.

Après la période de votation, la proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2022 est adoptée.

3. Retour sur l'année 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

Monsieur Yves Geoffrion, président du conseil d'administration, poursuit et présente les personnes qui composent le conseil d'administration et qui représentent les intérêts des membres dans le cadre de leur fonction. Il les remercie pour leur dévouement et leur implication.

À la présidence :	Yves Geoffrion
Vice-présidente :	Lise Turcotte Bertrand
Secrétaire :	Dave Beaumont Vaillancourt
et les administrateurs et administratrices :	
Josée Desjardins	Nicolas Leclerc
Mélanie Duciaume	Sabrina Poirier
Catherine Fraser	Alain Talbot
Jacqueline Frenette	Jean-François Tassé

Le président livre ensuite son message en résumant les faits saillants des principales réalisations de la dernière année et des orientations que la caisse s'est fixée.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Voici le moment de présenter notre rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Le président invite Mme Lise Turcotte Bertrand, vice-présidente et membre du comité Audit et déontologie à présenter le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Mme Lise Turcotte Bertrand, vice-présidente du conseil d'administration et membre du comité Audit et déontologie présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année qui s'est conclu ainsi :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

M. Geoffrion informe les membres que dans un instant, nous allons présenter les faits saillants du rapport financier de la Caisse.

Mais d'abord, il invite les membres à écouter une courte capsule vidéo portant sur l'évolution des résultats financiers.

Après la diffusion de la capsule vidéo et avant de céder la parole au directeur général, monsieur Éric Charron, le président souhaite, au nom du conseil d'administration, féliciter l'ensemble des employés pour l'excellent travail effectué au cours de l'année 2022.

Le directeur général prend la parole mais avant de présenter les résultats de la caisse, il rappelle que le président du Mouvement M. Guy Cormier mentionnait d'entrée de jeu, que le Mouvement Desjardins est le 1^{er} groupe financier coopératif en Amérique du Nord, et le 5^e au monde. En ce sens, il souligne quelques résultats de notre grand groupe auxquels notre caisse contribue.

Il poursuit et partage les faits saillants de la situation financière de la Caisse populaire Desjardins de Gatineau pour l'année 2022. Il rappelle que le rapport financier de la Caisse ainsi que le rapport annuel sont déposés sur le microsite de la caisse au : www.desjardins.com/caissededegatineau . En somme, il souligne l'excellente année sur le plan des résultats avec un membership en croissance, l'actif de la Caisse qui se situe à 2,7 G\$, les excédents d'opération qui atteignent 41,6M\$ et que 5 M\$ sont retournés à la collectivité dont 4,6M\$ en ristourne.

En terminant, M. Charron a tenu à remercier et partager toute sa reconnaissance envers l'équipe d'employés et gestionnaires. Dans ce contexte ambigu et exigeant, ils ont fait preuve d'une résilience inébranlable et offert une performance remarquable. Il souligne son appréciation pour leur contribution et leur engagement.

Il a aussi remercié les membres du conseil d'administration, des gens profondément engagés à leur communauté qui ont toujours à cœur de bien représenter les membres. Leur investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante et l'enrichissement de la vie de nos membres.

Le mot de la fin a été dirigé vers les membres à qui il a tenu à remercier pour leur confiance. Vous êtes et demeurerez la source de notre motivation. Quelle que soit votre situation, peu importe l'ampleur de vos défis, sachez que nous sommes plus que jamais, engagés à vos côtés.

Le président remercie le directeur général pour son message.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président cède ensuite la parole à M. Nicolas Lamoureux Horic pour la présentation du rapport de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu.

Avant de débiter, M. Nicolas Lamoureux Horic invite les membres à visionner un montage vidéo qui résume bien le niveau d'engagement de la Caisse de Gatineau au sein de la communauté ainsi que l'impact de nos contributions auprès de nombreux organismes soutenus.

Avant d'approfondir le sujet de l'engagement de la Caisse dans la communauté, Nicolas Lamoureux Horic prend une seconde pour remercier Carl Beauséjour et Chris Morgan, nos partenaires chez Zélé production, qui ont réalisé cette magnifique vidéo inspirante qui démontre concrètement l'ampleur de notre implication !

Maintenant, comme vous avez d'ailleurs pu le constater dans la vidéo, ce sont plus de 460 000 \$ qui furent remis par l'entremise du Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM) et de dons et commandites de votre caisse. Le tout, pour appuyer un grand nombre d'organismes et d'institutions qui ont joué un rôle essentiel auprès de la population en 2022.

Il explique la répartition des sommes investies via les dons et commandites, selon les différents secteurs d'activités.

Il poursuit en expliquant la répartition des sommes investies via le Fonds d'aide au développement du milieu, selon les différents secteurs d'activités.

Il ajoute qu'en 2021, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Avec ce plan, nous souhaitons nous donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse.

Notre Plan d'engagement et de proximité comprend notamment le besoin de tenir une consultation une fois tous les trois ans auprès de vous, nos membres. Cette consultation nous a permis de déterminer des priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

Il a d'ailleurs tenu à remercier tous les membres et partenaires du milieu qui ont participé à notre consultation, laquelle était disponible sur AccèsD du 25 avril au 15 mai 2022.

Les trois priorités d'investissement démontrées sont donc celles qui ont davantage ressorties et, par conséquent, nous chercherons à les prioriser avec notre Fonds d'aide développement du milieu. Il partage quelques exemples de projets pour chacun de ces créneaux.

Il fait remarquer le solde du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse au 31 décembre 2022. Ce solde est constitué des fonds qui étaient disponibles au 31 décembre 2021, auxquels a été ajouté un montant de 567 000 \$ voté par les membres, lors de l'AGA de l'année dernière.

Au montant distribué, on peut lire 192 000 \$ plutôt que les 268 000 \$ que nous vous avons dévoilé un peu plus tôt. Il s'agit ici d'une simple technicalité comptable qui s'explique par le fait que nous avons obtenu un remboursement de plus de 70 000 \$ lié au Fonds Créavenir auquel nous avons alloué des sommes il y a quelques années. Vient ensuite la récupération d'impôt de 51 000 \$. Ainsi, le solde de notre Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2022 était de 2 496 000 \$.

En ce qui concerne les sommes disponibles au 31 décembre 2022, les montants non utilisés des années antérieures sont cumulés dans ce que l'on appelle une réserve. Toutes les caisses disposent d'une réserve FADM.

Il est d'ailleurs nécessaire de conserver un certain montant dans cette réserve, puisqu'elle nous permet de prendre des engagements structurants sur plusieurs années, tout en nous assurant de bien répondre aux besoins de notre milieu. C'est d'ailleurs le cas, puisque nous avons notamment des ententes échelonnées sur plusieurs années avec divers partenaires qui ne sont pas pris en compte dans le solde de 2,5M \$. Ainsi, je peux vous dire que le solde réel disponible se situe actuellement autour de 1,8M \$.

L'éducation financière des membres étant également au cœur de nos priorités, Il entretient les membres des quelques-unes de nos initiatives.

Le programme de la Caisse scolaire est possiblement l'un de nos programmes les plus connus. À la base, il vise à permettre aux jeunes s'initier à l'épargne, mais il comporte aujourd'hui une multitude d'activités et de modules pour transmettre des connaissances essentielles en matière de finances personnelles.

Au total, dix écoles et 600 élèves âgés entre 5 et 11 participent au programme de la Caisse scolaire de la Caisse de Gatineau.

La Fabrique à projet est une nouvelle plateforme lancée par Desjardins et destinée aux écoles pour la réalisation de collectes de fonds. Avec l'aide d'une ressource « Desjardins », élèves, parents et enseignants peuvent mettre sur pied divers campagnes de financement pour organiser un voyage de fin d'année, un bal de finissants, un projet d'aménagement d'une cour de récréation, etc. En plus d'être pertinent pour réaliser sa collecte de fonds, la Fabrique à projet permet aux jeunes impliqués d'acquérir des connaissances pertinentes, notamment pour devenir entrepreneurs.

Il profite de l'occasion pour inviter les membres à solliciter l'appui de la caisse, si vous travaillez au sein d'une école ou que vous êtes parents d'un enfant qui fréquente une école sur le territoire de la Caisse de Gatineau. S'il y a un projet que vous souhaitez réaliser et que vous avez besoin d'un coup de pouce financier, n'hésitez pas à nous contacter et il nous fera plaisir d'étudier votre demande.

Le programme Mes finances, mes choix, destiné principalement aux jeunes adultes de 16 à 25 ans, est offert par notre partenaire le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais. En 2022, plus de 5500 participations ont été enregistrées à l'un des 17 modules avec une note de satisfaction générale de 100 %.

Au fil des différents modules, les participants ont pu acquérir des connaissances sur des concepts de base comme le budget et le crédit, mais également sur le volet financier de thèmes bien précis comme l'alimentation, les études post-secondaires et le téléphone cellulaire, par exemple. Les formations sont offertes directement dans certaines écoles, mais il est également possible de s'y inscrire directement auprès du Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais.

4. Période de questions

Le président reprend la parole et informe les membres que le temps est venu de répondre à toute question ou recevoir les commentaires destinés au conseil d'administration.

Il précise que si le temps ne nous permet pas de le faire, nous assurerons, le cas échéant, un suivi dans les meilleurs délais.

Q : : Qu'est-ce que le développement numérique pour lequel 7 M\$ a été investi va apporter de nouveau aux membres de la Caisse. Voulez-vous nous fournir des exemples concrets.

R : Le directeur général remercie pour sa question et pour le bénéfice de tous les membres, il débute en précisant que suite à la révision de la Loi, le Mouvement Desjardins est maintenant identifié auprès des autorités réglementaires comme étant un seul groupe financier coopératif intégré. En ce sens, on ne peut dissocier la caisse de la Fédération et vice versa, c'est un groupe intégré qui assume un risque collectif. Le membre a maintenant plusieurs portes d'entrée et plusieurs canaux peuvent être utilisés par les membres tels que l'accueil téléphonique, AccèsD, le renouvellement hypothécaire en ligne, renouvellement en mode autonome des PGLM, les services partagés et les outils offerts à nos employés pour être à la fine pointe de la technologie. Évidemment, ces services demandent des investissements majeurs du Mouvement Desjardins en termes de sécurité et de modernisation et ce, pour le bénéfice de tous les membres et clients

Q : : Quelle est la dernière mise à jour du recours collectif contre Desjardins suite à l'immense fuite de données qui a touché ses membres et clients en 2019 ? Les impacts financiers ? Quelles sont les mesures correctives prises par Desjardins pour corriger de futures fuites de données personnelles ?

R : Le directeur général remercie pour la question et il rappelle que, dans un premier temps, le recours collectif représente une entente de 200 M\$. Le processus est toujours en cours et une première phase a été faite en avril pour un versement en juillet pour la perte de temps qui pourrait représentée 90 \$. La deuxième phase est celle qui s'échelonnara sur trois ans pour les membres impactés par un vol d'identité qui pourrait atteindre 1 000 \$.

Desjardins a fait des investissements majeurs depuis les événements afin d'assurer une meilleure rigueur en termes de sécurité.

Le président profite de l'occasion pour souligner que c'est justement le rôle du CA de s'assurer que les plans d'action sont mis en place afin d'éviter ces situations.

Q : : Bravo pour toutes ces belles initiatives pour lesquelles la Caisse a contribué et collaboré. Parmi les projets soutenus en 2022 (FADM, dons ou commandites) quelle est votre plus grande fierté ?

R : Le président remercie pour sa question et il souligne qu'il est très heureux de l'ensemble de notre implication dans le milieu et auprès de la communauté et que par le fait même, nous en ressentons toutes les retombées.

Il cède ensuite la parole à Nicolas Lamoureux Horic qui poursuit en précisant qu'en plus des trois projets soulignés lors de la présentation pour lesquels les impacts sont très intéressants, il ajoute que les ententes conclues pour les projets avec les Apprentis et Sports Culture Intégration Canada sont de belles contributions et que d'ailleurs, nous pouvons déjà constater tous les impacts concrets actuels et à venir en lien avec ces investissements.

Le président termine en soulignant qu'un Comité de dons et commandites régional existe pour des projets qui débordent du territoire de la Caisse et pour lesquels des partenariats sont établis avec les autres caisses.

Après une période règlementaire, le président confirme qu'aucune autre question n'a été soumise au conseil d'administration et résume les commentaires reçus :

Belle présentation de l'engagement de la caisse dans son milieu, Félicitations et Bravo à toutes les équipes pour ces bons résultats, Performance impressionnante, Merci pour toutes les interventions effectuées au sein de la communauté.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage de excédents annuels (ristournes)

Le président poursuit en précisant que l'assemblée vise entre autres, à permettre le versement des ristournes individuelles et à la communauté.

Pour présenter cet élément distinctif, il invite les membres à visionner une capsule vidéo (La ristourne)

Proposition en vue de la votation

Le président demande ensuite au directeur général, M. Éric Charron, de présenter le scénario en vue de la votation.

Le directeur général prend alors la parole.

Voyons maintenant comment le rapport annuel 2022 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans le scénario pour lequel vous serez appelés à voter après les présentations de ce soir. Toute la documentation de référence est disponible en cliquant sur le bouton Documents, sous la fenêtre vidéo. Elle est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

Le directeur général précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui que nous estimons les plus avantageux pour les membres et totalement conforme aux encadrements applicables.

Comme nous l'avons vu un peu plus tôt, nos excédents nets après ristournes aux membres se chiffrent à 24 018 k\$ et le directeur général a présenté le détail des affectations avec explications. Il a enchaîné avec la présentation de la proposition du conseil pour la ristourne totalisant 5 165 398 \$ soit 4 577 164 \$ en ristournes aux membres et 588 234 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu.

Le président reprend ensuite la parole et informe les membres qu'un proposeur et un appuyeur parmi les membres habilités à le faire sont demandés pour cette recommandation de partage des excédents.

Il demande s'il y a des questions ou des commentaires sur cette proposition.

Il confirme que _____ propose la recommandation de partage des excédents et qu'elle est appuyée par _____.

Le président précise alors que cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir. Des précisions sur la façon de voter seront aussi transmises en fin de réunion.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Nous en sommes maintenant à l'élection des membres du conseil d'administration. Étant donné qu'il est lui-même candidat, le président précise que la vice-présidente, Lise Turcotte Bertrand, agira comme présidente d'élection tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

Étant donné que le secrétaire est aussi une personne candidate, Nicolas Leclerc, administrateur, agira comme secrétaire d'élection, tel que prévoit également le *Règlement intérieur de la Caisse*.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Le président invite maintenant Sabrina Poirier, présidente du comité de mise en candidature à faire part aux membres le rapport du comité de Mise en candidature.

Pour le bénéfice de tous les membres, Mme Sabrina Poirier débute en rappelant la démarche du profil collectif enrichi.

Elle soutient que la confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leur intérêt et s'assurer que la Caisse est bien gérée.

Il précise que c'est la raison pour laquelle le conseil d'administration se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, qu'on appelle le profil collectif enrichi.

Le conseil d'administration met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés chaque année. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil. Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Toutes les candidatures éligibles vous seront d'ailleurs présentées aujourd'hui.

Elle poursuit et présente le rapport du comité de Mise en candidature.

RAPPORT

Au nom de mes collègues du comité de mise en candidature, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 18 janvier 2023 de la façon suivante :

- affichage dans tous nos établissements
- diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook)
- bulletin d'information
- affichage dynamique sur les écrans en caisse

Pour l'assemblée générale de cette année, 4 postes sont à combler et la Caisse a reçu 9 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la caisse* et le *code de déontologie de Desjardins*.

Tel qu'indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants :

- Droit/Déontologie
- Développement durable
 - 2 femmes et 2 hommes pour maintenir la parité
 - Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 1 de 18-34 ans, 2 de 35-49 ans, et 1 de 65 ans et plus.
 - Des personnes représentant la diversité ethnoculturelle
 - Des personnes représentant les municipalités de Cantley et Val-des-Monts

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

À l'issue de la présentation du rapport du comité de mise en candidature, le président remercie Sabrina Poirier et cède la parole à Mme Lise Turcotte Bertrand, président d'élection.

La présidente d'élection présente alors toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

Dave Beaumont Vaillancourt	Laurence Gendron
Jean Bosco Citegetse	Yves Geoffrion
Yvon Charron	Xavier Lecat
Yalowan Dossa	Nathalie Pelletier
Catherine Fraser	

Elle présente aussi le tableau-synthèse qui vous présente toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d'entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible.

Ce tableau est disponible à la fin du document de présentation des personnes candidates, qui se trouve sur le site Internet de la Caisse. Nous vous invitons à consulter ce document avant d'exercer votre droit de vote afin de vous permettre de faire des choix éclairés.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Elle précise qu'avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, nous avons demandé à chacune des personnes candidates de préparer une courte présentation orale, d'un maximum de 2 minutes.

Les présentations seront chronométrées et, par souci d'équité envers les personnes candidates, je devrai les aviser lorsque le temps sera écoulé, pour mettre fin à leur présentation.

J'en profite pour vous dire que cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse.

Nous avons donc 9 personnes qui viendront présenter leur candidature.

Par ordre alphabétique de nom de famille, nous débutons avec Dave Beaumont Vaillancourt.

***Présentation Dave Beaumont Vaillancourt ***
Merci M. Vaillancourt. J'invite maintenant Jean Bosco Citegetse à venir se présenter.
Présentation Jean Bosco Citegetse
Merci M. Bosco Citegetse. J'invite maintenant Anne-Marie Charron à venir présenter M. Yvon Charron.

Présentation Yvon Charron
Merci Mme Charron. J'invite maintenant Yalowan Dossa à venir se présenter.
Présentation Yalowan Dossa
Merci M. Dossa. J'invite maintenant Catherine Fraser à venir se présenter.
Présentation Catherine Fraser
Merci Mme Fraser. J'invite maintenant Laurence Gendron à venir se présenter
Présentation Laurence Gendron
Merci Mme Gendron. J'invite maintenant Yves Geoffrion à venir se présenter
Présentation Yves Geoffrion
Merci M. Geoffrion J'invite maintenant Xavier Lecat à venir se présenter
Présentation Xavier Lecat
Merci M. Lecat. J'invite maintenant Nathalie Pelletier à venir se présenter
Présentation Nathalie Pelletier

Ainsi se termine la présentation des personnes candidates.

5.2.4 Élection par votation

Elle termine en mentionnant que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

Le président d'assemblée, M. Yves Geoffrion, reprend la parole.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé en l'annonce des résultats

Pour expliquer les précisions sur l'exercice du vote sur les propositions, le président cède la parole au directeur général qui rappelle de nouveau les éléments sur lesquels les membres auront à voter, soit :

- la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes ; et
- l'élection des membres du conseil d'administration

Il termine en soulignant certaines précisions sur l'exercice du vote en différé :

- ☞ Seuls les membres de plein droit pourront voter
- ☞ La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site internet de la Caisse.
 - Donc, même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, il leur sera possible de visionner l'assemblée.
 - Pour ceux et celles qui voudraient revoir la présentation des personnes candidates, il vous sera possible de le faire grâce à un onglet qui permettra d'écouter uniquement cette portion de l'assemblée.
- Notez bien que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :
 - Le document présentant les personnes candidates
 - Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne.
 - Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.
- Il poursuit en expliquant comment voter :
 - rendez-vous sur *AccèsD*;
 - et cliquez sur le bouton « Mon vote »;
 - des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes;
 - vous pouvez aussi accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse;
 - et sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service *AccèsD*.
 - Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en contactant la Caisse.
 - Et pourquoi utiliser *Accès D* Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.
- Nouveauté cette année! Vous avez la possibilité d'utiliser la borne de votation, dès l'ouverture de la période de votation et pour les quatre prochains jours aux différents centres de services de la Caisse.
 - Cette solution est ouverte à tous! Et a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas *AccèsD*.

Ouverture de la période de votation en différé

Dès la fin de la rencontre ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59, le 21 avril 2023.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

24 à 48 heures après la fin de la période de votation, les résultats seront alors publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, je dois toutefois vous informer que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Le président rappelle que, comme il a été précisé tantôt par le directeur général, la publication des résultats de votes mettra officiellement fin à notre assemblée générale, à moins d'un vote négatif auquel cas, le processus devra être repris une seconde fois.

Le président remercie les membres de leur participation à cette assemblée générale annuelle. Nous comptons sur vous pour faire de la Caisse populaire Desjardins de Gatineau, une coopérative dont nous continuerons d'être fiers.

Il remercie les personnes qui l'accompagnaient ce soir pour le bon déroulement de l'assemblée.

Il profite finalement de l'occasion pour remercier tous les administrateurs et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux servir les membres.

Bonne fin de soirée, bon vote. Surveillez les prochaines communications.

7. Publication des résultats de vote et levée de l'assemblée

Au terme de la période de votation réglementaire, ce sont 1 099 membres qui se sont prévalus de leur droit de vote pour l'adoption de la répartition des excédents annuels. Ainsi, le projet de partage est accepté et c'est 5 165 398 M\$ qui seront retournés aux membres de la Caisse et à la collectivité, sous forme de ristournes individuelles et collectives.

Nous procéderons incessamment au versement de ristournes totalisant 4 577 164 \$ dans les comptes des membres et au dépôt de 588 234 \$ dans notre Fonds d'aide au développement du milieu.

Élection des administrateurs conseil d'administration

À l'issue de la période de votation règlementaire, les administrateurs(trices) suivants(es) sont élus(es) :

Catherine Fraser

Yves Geoffrion

Laurence Gendron

Nathalie Pelletier

Le dévoilement des résultats de vote met fin à l'AGA 2023 de la Caisse de Gatineau. Nous confirmons aussi que c'est 133 membres qui ont participé à l'AGA en direct ou sur demande.

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 25 avril 2023 à 16 h 41.

CERTIFIÉ CONFORME

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE